

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Frédéric SOZIO, domicilié à Monthey, lui a adressé une requête tendant, à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après et, au sens de la loi précitée, soit :

| | | | |
|------------------------------------|---|---|---------------------|
| Locaux et emplacements | : | Brasserie artisanale de bière et bar, sis sur la parcelle N° 104, folio 2, au lieu-dit "Bourg-aux-Favres" | |
| Adresse | : | Rue du Bourg-aux-Favres 10 | |
| Enseigne | : | "IRONIC'S" | |
| Prestations | : | service de petite restauration et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, liée à une brasserie artisanale de bière et bar | |
| Heures d'ouverture et de fermeture | : | Lundi au samedi | : 07 h.00 à 24 h.00 |
| | | Dimanche | : fermeture |
| Début de l'activité | : | dès autorisation | |

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours, dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 29 juillet 2018.

Monthey, le 29 juin 2018

L'Administration communale